

faut entendre la minute même des Epîtres apostoliques. Mais ce sens est contesté. Au jugement du plus grand nombre, ces mots ne signifient autre chose que *le texte original dans son intégrité*, par opposition aux exemplaires suspects ou moins autorisés.

14. — Quel moyen avons-nous de constater que le texte des livres saints est encore aujourd'hui tel qu'il a été écrit et publié par les auteurs sacrés?

Il y a trois moyens principaux pour s'assurer de l'intégrité du texte ou pour la démontrer scientifiquement : les Versions, les Pères et les Manuscrits.

1° *Les Versions*. Elles donnent le sens du texte, tel qu'il existait à l'époque où elles ont été composées. Or, nous en avons toute une série : elles commencent vers la fin du premier siècle, ou dans la première partie du second. Les versions latines en usage avant S. Jérôme touchent aux temps apostoliques¹. L'Italique en particulier ne saurait être retardée au delà de l'an 150². Elle a donc été faite sur les manuscrits des Apôtres ou sur leurs premières copies. La Version syriaque Peschito, à laquelle il ne manque que les cinq derniers livres apocryphes, l'Apocalypse, l'Épître de S. Jude, la II^e et la III^e de S. Jean et la II^e de S. Pierre, est à peu près de la même époque³. Il en est d'autres du troisième siècle : les trois versions égyptiennes ou coptes. Il en est du quatrième : la version éthiopienne, qui remonte à l'époque de la propagation de la foi dans l'Abyssinie, et la version gothique, dont l'auteur assista au I^{er} Concile de Constantinople, 381. Il en est du cinquième : la version arménienne, etc.⁴. On peut consulter ces versions, les confronter avec le texte grec, et voir s'il y a accord ou non.

2° *Les citations des Pères et des auteurs ecclésiastiques*. De la fin du premier siècle à la fin du quatrième, de S. Clément à S. Jérôme, on compte plus de deux cents auteurs ecclésiastiques, grecs, latins, syriaques, dont il nous est parvenu

¹ *Primis fidei temporibus*. S. Aug., *De Doct. Christ.*, II, 16. — ² Cf. A. T., n. 125 et *Infra*, n. 34. — ³ A. T., n. 122. — ⁴ A. T., n. 148-152.

quelque écrit. Or presque tous citent plus ou moins le Nouveau Testament et un grand nombre en reproduisent ou en commentent une partie considérable; par exemple, au second siècle, S. Justin, S. Irénée, S. Théophile d'Antioche; au troisième, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène; au quatrième, S. Hilaire de Poitiers, S. Grégoire de Nysse, S. Athanase, S. Cyrille de Jérusalem, S. Ambroise, etc. Il n'est donc pas nécessaire d'aller bien loin pour trouver dans les saints Pères la plus grande partie des Evangiles, du moins les passages les plus remarquables et les plus importants. C'est ainsi qu'on a pu reconstruire, avec des ouvrages antérieurs aux plus anciens manuscrits, le Nouveau Testament presque en entier¹.

3° *Les Manuscrits*. Scholtz, 1774-1853, en compte environ 674 pour les Evangiles, 200 pour les Actes, 250 pour les Epîtres de S. Paul, une centaine pour l'Apocalypse; et plusieurs ont été retrouvés depuis.

De ces manuscrits, il en est une cinquantaine très anciens, *vetustissimi*, en lettres onciales ou majuscules. Ce sont ces derniers surtout qui méritent l'attention. Deux sont antérieurs à saint Jérôme et remontent au quatrième siècle : celui du Vatican, publié récemment par le P. Vercellone, et celui du Sinaï, découvert en 1859 et publié en 1863 par Tischendorf. Deux sont du cinquième, l'Alexandrin du musée britannique, acheté, en 1628, par Charles I^{er} au patriarche d'Alexandrie², Cyrille Lucar, et publié en 1707-1720 et 1812-1825; et le *Codex regius*, palimpseste³ de la Bibliothèque Nationale de Paris, publié en 1843 par Tischendorf. Il est souvent appelé *Codex Ephrem* ou de S. Ephrem, parce qu'au douzième siècle, on avait cherché à faire disparaître la première écriture qui était celles des livres saints, et écrit dessus les œuvres de S. Ephrem. Il en est un du sixième, celui de Cambridge, qu'on a publié en 1793. C'est un présent de Bèze (1581). Il avait été enlevé par les protestants au couvent

¹ Voir un spécimen de ce travail pour les Evangiles dans l'abbé Gaiet, *La Bible sans la Bible*, t. IV, ch. 9. — ² Depuis patriarche de Constantinople. — ³ *Ψεστος*, *raclé, poli*; *παλι*, *de nouveau*.

de Saint-Irénée de Lyon, en 1562. A la différence des quatre manuscrits précédents, qui contiennent, à quelques lacunes près, tous les livres du Nouveau Testament et même ceux de l'Ancien, en grec, ou selon les Septante, celui-ci ne renferme que les Evangiles, les Actes et une partie des Epîtres. On a encore du même siècle quelques palimpsestes qui contiennent une partie des Evangiles, celui de Dublin en particulier. La date de ces manuscrits se détermine, comme nous l'avons dit ¹, par la nature du parchemin ou du papier dont on s'est servi, par la forme des lettres, les divisions, s'il y en a, les abréviations, la ponctuation, etc.

Quant aux manuscrits en caractères cursifs ou minuscules, ils sont en bien plus grand nombre, un millier au moins, plus ou moins complets; mais ils n'ont pas la même importance, les plus anciens ne remontant pas au delà du ix^e siècle ².

Voilà donc un troisième moyen de connaître quel était le texte des livres saints, au quatrième, au troisième et même au second siècle, car les manuscrits que nous avons ont été copiés sur des exemplaires plus anciens ³. Joint aux deux précédents, ce moyen nous met à même de constater d'une manière certaine avec quelle pureté le Nouveau Testament nous a été transmis.

15. — Est-il facile de faire par soi-même un pareil examen?

Une étude sérieuse des manuscrits grecs demanderait à

¹ *Supra*, n. 12. — ² Les plus anciens manuscrits auxquels on a pu les comparer, sont : 1° Ceux d'une bibliothèque découverte à Herculaneum. Sur 344 de ces manuscrits qu'on a pu dérouler, 18 sont latins, 323 sont grecs. De ceux-ci, 43 contiennent des écrits de Philodème, philosophe et poète contemporain de Cicéron. Ils paraissent être de l'époque, sinon de la main de l'auteur. — 2° Des papyrus du premier siècle de notre ère et même quelques-uns du second siècle avant Jésus-Christ. Les premiers, découverts en Egypte, contiennent quelques chants de l'Iliade avec trois discours de l'orateur Hypéride. On trouve dans les seconds des morceaux d'Euripide et d'autres poètes grecs avec un traité astronomique et des fragments de dialectique. — 3° Un Virgile et un Cicéron de la Bibliothèque du Vatican, remontant, l'un au quatrième siècle, l'autre au cinquième. — ³ *Supra*, n. 13.

elle seule plus que la vie d'un savant. Mais on peut s'épargner ce travail sans manquer de prudence, et trancher la question par voie d'autorité. C'est ce que font généralement les catholiques ¹. L'Eglise, chargée de faire connaître les livres inspirés, est autorisée par cela même à dire quels sont les véritables textes. Or on sait qu'au concile de Trente, elle a déclaré irrépréhensible et authentique la version Vulgate ², et que le concile du Vatican a frappé d'anathème ceux qui n'admettraient pas comme inspirés, avec toutes leurs parties, les livres contenus dans cette version ³. La Vulgate étant notoirement conforme aux textes grecs actuels du Nouveau Testament, ou n'en différant que par des détails insignifiants, on doit conclure de ces décrets : 1° Qu'on ne peut rencontrer ni dans le texte grec ni dans la version latine en usage dans l'Eglise, aucune altération doctrinale, qui porte atteinte à la pureté de la croyance; 2° Qu'il ne s'y trouve aucun fragment notable ou de quelque étendue qui n'ait pour auteur un écrivain inspiré. Ces deux principes établis, un fidèle peut être tranquille dans sa croyance, et étudier en paix la parole de Dieu. Quant aux protestants qui ne veulent pas reconnaître l'autorité de l'Eglise, force leur est de s'en rapporter à celle des hommes et de prendre pour base de leur foi le témoignage de la critique. Voilà où les conduit leur prétention de ne croire à nulle autre chose qu'à la pure parole de Dieu.

16. — Résultats auxquels on est arrivé par l'étude comparée des manuscrits, des Pères et des Versions.

Un grand nombre de savants, parmi les protestants surtout, se sont appliqués à cette étude depuis deux siècles, avec autant d'ardeur que de perspicacité. Les plus connus sont Mill, professeur à Oxford, † 1707, qui releva 30,000 variantes dans le Nouveau Testament ⁴; Bengel, † 1752, au-

¹ *Auctoritati credere magnum compendium est, et nullus labor.* S. Aug. *De quant. animæ*, 12. — ² Statuit et declarat ut hæc ipsa vetus et vulgata editio, quæ longo tot sæculorum usu in ipsa Ecclesia probata est, pro authentica habeatur et nemo illam rejicere præsumat. Conc. Trid., Sess. IV. — ³ Conc. Vatic., *de Revel.*, can. 4. — ⁴ *Novum Testamentum græcum, cum lectionibus variantibus.* Oxford, 1645, 1707.

leur d'un *Apparatus criticus ad Novum Testamentum* ¹; Griesbach, † 1819, qui fit une édition du Nouveau Testament en grec sur plus de 200 manuscrits ²; Scholtz, docteur catholique de Breslau, † 1853, qui en a donné une autre, sur un bon nombre de manuscrits non encore étudiés, mais qui a paru trop favorable aux manuscrits byzantins ³; Lachmann ⁴, † 1853, Tregelles ⁵, † 1865, Tischendorf, † 1874, qui en a publié une plus récente encore, avec une Introduction et des notes critiques, souvent rééditée ⁶; enfin Wesscott et Hort ⁷. Voici quelles sont les conclusions les plus importantes et les plus certaines auxquelles leurs travaux les ont conduits :

1° Des deux cent mille variantes que pourrait fournir l'étude des manuscrits, des versions et des Pères, il n'y en a pas plus d'une centaine qui méritent attention, et sur cette centaine, il en est une douzaine au plus qui ont une certaine gravité, sans qu'aucune mette le moins du monde en péril la pureté de la doctrine ⁸.

2° Ce petit nombre de variantes auxquelles nous reconnaissons quelque gravité sont de deux sortes : — 1° Les premières ont pour objet les fragments deutérocanoniques que nous avons signalés, n° 7, les onze derniers versets de S. Marc, deux versets de S. Luc sur l'agonie du Sauveur, et l'histoire de la femme adultère. On n'a fait là-dessus aucune découverte. Nul n'ignorait, en effet, qu'il y avait eu, dans les premiers siècles, une certaine diversité dans les manuscrits et quelque divergence dans les sentiments. Loin de rendre l'authenticité de ces fragments plus suspecte, les recherches des critiques modernes la confirment au contraire par de nouvelles raisons, de sorte que, suivant le Card. Wiseman, la croyance de l'Eglise est pleinement justifiée aujourd'hui à l'égard des deux premiers ⁹. — 2° Les autres

¹ *Novum Testamentum græce, cum apparatu, etc.* Tub., 1734. — ² Halle, 3 vol., 1774-75-77. — ³ 2 vol., Leipsik, 1838, 1835. — ⁴ 2 in-8°, Berol., 1831. Græce et latine, Berol., 1842-50. — ⁵ *The greek Test.*, in-4°, 1857, 1860. — ⁶ *Editio critica major, et editio minor*, 1838, souvent rééditées. — ⁷ *The New Testament in the original greek, the text revised*, 2 in-12, London, 1881. — ⁸ Wesscott et Hort, *Introd.*, p. 2. — ⁹ Discours X, sur l'accord des sciences, etc.

variantes de quelque importance se réduisent à deux versets de l'Evangile de S. Jean, v, 3, 4, sur l'ange qui descendait dans la piscine, et à un verset de sa première Epître, v, 7, sur les trois témoins. On peut admettre que sur ces deux passages, comme sur celui de la femme adultère, la critique n'a pas encore éclairci tous les doutes; mais en attendant qu'elle achève son œuvre, la raison ne demande-t-elle pas qu'on défère au sentiment de l'Eglise et qu'on la laisse en possession de textes dont elle fait paisiblement usage depuis douze à quinze siècles? Lors même qu'on rejeterait son infaillibilité ou qu'on croirait son enseignement désintéressé dans la question, on devrait se souvenir du soin extrême qu'elle a toujours eu d'écarter des Ecritures toute altération et toute nouveauté ¹. Ayant convaincu les incrédules d'erreur sur tant de points, n'est-il pas vraisemblable, *à priori*, qu'elle a encore raison à cet égard et que, comme elle a conservé dans leur pureté les autres parties des livres saints, elle aura également préservé celles-ci de toute falsification?

3° En dehors de ces passages, on a peine à citer un terme ou deux, pouvant servir à confirmer un dogme, et dont les recherches critiques infirmeraient la valeur. Indiquons cependant un verset des Actes, xx, 28. Au lieu de *l'Eglise de Dieu*, comme dans la Vulgate, on devrait peut-être lire *l'Eglise de Seigneur* : *Kū* (κυριου) au lieu de *θū* (Θεου). Par contre, dans la première Epître à Timothée, III, 16, au lieu de *δ, quod*, Griesbach a soutenu qu'il fallait lire *ος, qui*, ou *Θς* (Θεος), et par conséquent traduire : *Deus manifestatus est in carne*, au lieu de *Quod manifestatum est*. La différence tient à un trait de plume. Mais le manuscrit du Sinai a confirmé la leçon de la Vulgate.

4° D'après les travaux critiques les plus récents, ceux de Tischendorf en particulier, les manuscrits se partagent en deux classes ou forment deux familles, ayant leur centre ou leur origine en deux villes célèbres par le nombre et l'habileté de leurs copistes, celle d'Alexandrie et celle de Byzance.

¹ Cf. S. Aug., *Epist. ad Hieron.*, LXXI, 5; *Infra*, II, 25.

La dernière de ces villes a commencé plus tard à se livrer à cette industrie, mais elle a supplanté l'autre. Les manuscrits sortis de cette source sont moins anciens, en caractères cursifs, minuscules, ou du moins en petites majuscules du huitième siècle, du septième au plus. Ils se répandirent surtout en Asie et dans la Grèce. A l'autre famille, celle d'Alexandrie, appartiennent les manuscrits en lettres onciales, plus répandus en Afrique et en Italie, celui du Vatican, le *Codex regius*, comme aussi, malgré certaines variantes dans l'écriture, celui du Sinaï, celui de Cambridge, l'Alexandrin, etc¹. — Griesbach admettait trois familles qu'il appelait *recensions*, bien que ce mot convînt mieux pour indiquer le travail critique d'où il les faisait sortir. Outre la recension byzantine et la recension alexandrine, il croyait qu'il y en avait une troisième, antérieure en date, qu'il appelait occidentale; mais Tischendorf a fait voir qu'il n'y a pas de raison de distinguer cette branche de manuscrits de la famille alexandrine, à laquelle on attribue généralement le plus d'autorité.

5° L'édition grecque du Nouveau Testament connue sous le nom de *Textus receptus*, n'est autre que la troisième édition de Robert Etienne, réimprimée à Leyde, par les Elzevirs, en 1624, avec les corrections de Bèze, jointes à celles d'Erasmus². Or, les manuscrits assez peu nombreux sur lesquels

¹ Eusèbe se trouvait à Alexandrie lorsque Constantin le chargea de faire confectionner, aux frais du trésor, les Bibles qu'il destinait aux principales Eglises de l'empire. Euseb., *Vita Constantini*, IV, 34, 36; *Supra*, n. 12. — ² Erasme avait donné son édition du Nouveau Testament grec à Bâle, 1516-19-22-27-35, d'après trois ou quatre manuscrits seulement. Robert Etienne reproduisit en 1550 la troisième édition, en y ajoutant les variantes qu'il avait recueillies dans une quinzaine de manuscrits de la bibliothèque de Paris. L'année suivante, il réimprima cette édition et en distingua les versets. En 1551 et 1553, Bèze y inséra de nouvelles corrections, prises de dix manuscrits nouveaux, en particulier de D et Δ. La première édition donnée par les Elzevirs parut à Leyde en 1624 : Η καινή Διαθήκη. Lugd. Bat., *Ex officina Elzeviriana*. Elle ne différait de la troisième d'Erasmus que par l'adjonction d'une centaine de corrections empruntées à Bèze pour la plupart. Le succès de cette édition fut tel, que dans la préface de la seconde, on la qualifiait de *textus ab omnibus receptus*, titre par lequel on a continué à

elle a été faite étaient presque tous minuscules ou d'origine byzantine, par conséquent d'une date moins ancienne que les manuscrits alexandrins. C'est donc à tort qu'on a si souvent opposé le *Textus receptus* à la Vulgate. Les protestants sont aujourd'hui forcés d'avouer que la version italique remonte jusqu'au milieu du II^e siècle, par conséquent qu'elle est d'une époque où l'on possédait encore les exemplaires originaux des livres inspirés ou leurs premières copies. Ils reconnaissent que S. Jérôme l'a revue trois siècles plus tard sur les manuscrits les plus anciens et les plus autorisés de son temps¹, et que l'exactitude de cette traduction, loin de devenir suspecte et de se trouver en défaut, a été généralement confirmée par l'étude qu'on a faite des manuscrits alexandrins du quatrième et du cinquième siècle.

6° Enfin il résulte de toutes ces observations que, si l'énorme travail accompli depuis deux siècles par tant de critiques protestants sur le texte du Nouveau Testament n'a pas produit tous les résultats qu'ils en attendaient, il a du moins rendu un grand service à l'Eglise, en constatant aux yeux des savants l'exactitude du texte latin qu'elle suit dans son enseignement et dans sa liturgie. Ainsi les protestants comme les Juifs rendent à leur manière hommage au catholicisme. Ils viennent à son aide, ceux-ci en attestant l'authenticité de l'Ancien Testament et en indiquant l'objet des prophéties, ceux-là en démontrant l'intégrité du Nouveau et sa divinité. Les uns et les autres témoignent que nous avons conservé dans toute sa pureté le dépôt de la parole de Dieu².

la désigner, lors même qu'on eut reconnu toute l'imperfection de l'ouvrage. Les éditions suivantes sont de 1641-56-62, etc.

¹ S. Hieron., *Præf. in IV Evang.* — ² Cf. S. Aug., *In Ps. LVIII*, II, 10. MM. Wescot et Hort confirment cette conclusion dans l'édition critique du Nouveau Testament qu'ils viennent de publier. Profitant des recherches de leurs devanciers, ils s'attachent à bien établir ce fait que nous avons entre les mains, à quelques versets près, le même texte que les fidèles des premiers siècles. Néanmoins, comme la plupart des protestants, ils tiennent pour interpolés les passages suivants : Joan., V, 4; VII, 53-VIII, 11; I Joan., V, 7; Marc., XVI, 9-20; Luc., XXII, 43, 44; Matth., XXVII, 49. Les versets : Matth., XVI, 23, et Luc., XXII, 19, 20, 21; XXIII, 34; XXIV, 3, 6, 12, 36, 40, 51, 52, seraient des transpo-

17. — Si les variantes du Nouveau Testament ne sont pas d'une grande importance, chacune en particulier, la somme n'en est-elle pas considérable ?

Naturellement, le nombre des variantes a dû s'accroître avec celui des copies. On en a trouvé plus de trente mille, dit un auteur, dans les comédies de Térence, quoique ce poète n'ait que six pièces et qu'on les ait copiées mille fois moins que le Nouveau Testament. Ainsi, si l'on n'avait pas apporté plus de soins à la transcription de ce livre, le nombre des fautes que nous trouverions dans ses 7, 959 versets serait incalculable. Il faut remarquer du reste que pour produire une variante, il suffit de la moindre inexactitude, par exemple de l'omission, de l'addition, du changement, non pas d'un mot ou d'une syllabe, mais d'une lettre ou d'un accent. Or ces sortes de fautes n'échappent-elles pas à tout instant aux copistes même les plus vigilants ? Il faut se rappeler aussi que les anciens manuscrits ne faisaient aucune distinction, ni de phrases, ni de mots ; qu'ils sont par conséquent difficiles à déchiffrer et qu'ils donnent lieu, même dans la lecture, à des méprises inévitables. Ajoutez qu'on pouvait souvent altérer le texte, en croyant le rétablir, en changeant l'ordre des mots, en remplaçant un terme par un autre, en insérant dans les lignes une glose placée à la marge pour l'éclaircir¹.

Quoi qu'il en soit des causes et du nombre des variantes, il est facile aujourd'hui d'en prendre connaissance et même d'en apprécier la nature et l'importance. On est convenu de désigner chaque manuscrit majuscule par une lettre romaine ou grecque, celui du Vatican par B, celui du Sinai par \aleph , l'Alexandrin par A, le Codex de S. Ephrem par C, celui de Cambridge par D, celui de Dublin par Z, etc². Grâce à ce

sitions ou des intercalations des autres Evangiles. Mais aucune de ces altérations n'aurait été faite de mauvaise foi, dans le but de porter atteinte à la doctrine.

¹ Voir *A T.*, n. 18. — ² On trouve encore souvent cités E, G, L. E désigne trois manuscrits différents, mais qui se complètent mutuellement. Sur les Evangiles, il désigne un manuscrit de Bâle du VIII^e au IX^e siècle ; sur les Actes, un manuscrit du VI^e au VII^e siècle, nommé

procédé, rien n'est plus aisé que d'indiquer en marge ou en notes les principales variantes du texte, avec les manuscrits qui les contiennent. C'est ainsi que Tischendorf a pu, sans trop grossir son Nouveau Testament grec¹, en indiquer plus de quarante mille dans son édition critique et faire connaître en même temps les leçons qu'il préfère.

CHAPITRE II.

DES SYSTÈMES RATIONALISTES PAR RAPPORT AU NOUVEAU TESTAMENT.

1^o Prétention des rationalistes.

Principe des rationalistes par rapport au surnaturel. — Leur explication des récits miraculeux. — Elle les force à nier l'authenticité de nos saints Livres. — Idées du Dr Baur sur l'origine de l'Eglise et du Nouveau Testament.

18. — Sur quel fondement s'appuient les rationalistes actuels pour éliminer des Evangiles et des Actes tout élément surnaturel ?

Les rationalistes, imbus de cette idée que la nature humaine se suffit à elle-même, et que la raison est la seule source comme le seul juge de toutes les connaissances, prétendent qu'un savant doit rejeter tout ce qu'il ne comprend pas², ou que la critique ne peut tenir pour vrai que ce qui est conforme aux idées communes et en harmonie avec le cours ordinaire des choses : « La négation du surnaturel, dit un de leurs or-

Laudianus ou de W. Laud, archevêque de Cantorbéry, et sur les Epîtres, un manuscrit du X^e qui se trouve à Saint-Petersbourg et qui vient de l'abbaye de Saint-Germain. G sur les Evangiles désigne un manuscrit du X^e siècle, dit de Harley, actuellement au Musée britannique ; sur les Actes et sur les Epîtres, un manuscrit de Dresde, dit de Boerner, qui remonte au IX^e siècle. L sur les Evangiles désigne un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, du VIII^e au IX^e siècle, et sur les Actes et les Epîtres, un manuscrit du IX^e qui se trouve à Rome.

¹ *Editio critica major*, 1858. — ² Parum est miseris ut ægrotent, nisi se in sua etiam ægritudine extollant et de medicina qua sanari poterant erubescant. S. Aug., *De Civ. Dei.*, x, 29. Cf. *de Utilitate credendi*, 9-18.